

COMMUNE DE SAINT-DENIS

C O N S E I L M U N I C I P A L

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1963

SEANCE DU MARDI 12 FEVRIER 1963

La séance est ouverte à 16 heures sous la présidence de Maître Gabriel MAGE, Maire de la Commune de Saint-Denis, Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. MONDON Claude est désigné comme Secrétaire pour la séance.
Il est procédé à l'appel nominal.

Sont présents :

M.M. MAGE Gabriel - REYDELLET Jules - LEVENEUR Georges à PARIS
Raymond - MRSNIER Georges - BOURRIS Camille - VELOUPOLLE Antoine -
HOARAU Edouard - BOYER Marc - MONDON Claude - GIGANT Edward - CADET Lucien
EVAN Georges - PERRIERE Chantilly - GALLARD Jean - TURPIN Joseph Robert -
APPEJEE Abdoul Hak - AUBER Camille - CHESTIN Marcel - THUCHÉ HENRI Roger -
CHAMPIERRE de VILLENEUVE Marcel - RAMASSAMY Adolphe - APPAVOU Antoine.

Représentés :

M.M. ATEGTAN René par M. PARIS Raymond
FONTAINE Jean-Pierre par M. LEVENEUR Georges
RAVAUX Jean par M. REYDELLET Jules.

Absent excusé: M. OZOUX Marcel.

Absents : M.M. LAMBERT Léone - VERGOZ Robert - ROBERT Maurice -
FORT Raoul - HANES Charles Ollivier.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

X

X X

LE MAIRE : Messieurs, étant donné le grand nombre de dossiers inscrits à l'ordre du jour, nous procéderons de la manière suivante.

BUDGET. - Nous allons vous donner lecture du rapport présenté par le Maire et du rapport présenté par la Commission du Budget.

Ensuite nous délibérerons sur le Budget et nous commencerons l'étude de tous les autres dossiers.

Vers 16 h,15 la séance sera suspendue jusqu'à demain après-midi - 17 h,15 - pour que nous puissions recevoir M. Jean PERRÉAU-PRADIER d'une manière que le Préfet lui-même a souhaitée simple, amicale et même familiale.

X

X X